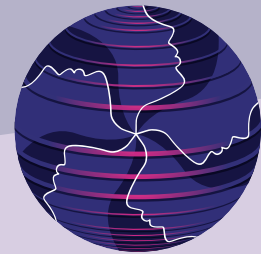


FORMATION ALPÉ PRO POUR DEVENIR PRATICIEN ALPÉ



ALPÉ

Formation professionnelle : *Accompagnement à la Libération des Perturbations Émotionnelles.*

La formation « ALPÉ Pro » permet de maîtriser l'approche ALPÉ pour accompagner les personnes en difficulté émotionnelle « en situation » et « en différé », c'est-à-dire lorsque la personne n'est plus en « situation de crise » mais qu'elle souhaite, après coup, se débarrasser de sa difficulté émotionnelle (phobies, angoisses, inhibition, irritabilité, états dépressifs, et plus généralement toutes réactions émotionnelles non désirables...).

PRÉ-REQUIS : Pour un bénéfice maximum de cette formation, nous vous demandons d'avoir appris à utiliser « ALPÉ pour soi-même », à chaud, en situation de perturbation, et d'avoir pratiqué.

PROGRAMME : DISPENSÉ EN GROUPE DE 5 À 10 PARTICIPANTS MAXIMUM.

MODULE 1 : **4 JOURS EN 2 SESSIONS DE 2 JOURS**

« Formation de base »

Cette formation s'adresse principalement aux professionnels de la santé et du développement personnel mais concerne également toutes les personnes qui souhaitent maîtriser cette approche pour venir en aide à leur entourage. Dans cette nouvelle approche pédagogique, il s'agit de proposer à un coût et dans un temps très réduits les principes de base de la démarche et le savoir-faire pour l'accompagnement d'une personne.

SESSION 1 : Découverte et apprentissage des techniques « ALPÉ direct » et « ALPÉ en différé ». De nombreuses mises en situation, puis la mise en pratique, en réel, entre les participants, permettent d'intégrer la partie technique de l'accompagnement. Mise en pratique des connaissances acquises d'environ un mois entre les deux sessions.

SESSION 2 : Mise en évidence des cas particuliers rencontrés et leurs traitements, élargissement à l'ensemble des cas possibles.

La dernière journée est consacrée à l'accompagnement de la personne elle-même : apprendre la personne à repérer ses différents types de perturbations et à répondre à ses besoins.

REMARQUE : Cette formation professionnelle ne convient pas aux personnes qui auraient pour seul objectif la régulation de leurs propres difficultés émotionnelles.

MODULE 2 : **2 JOURS AU MINIMUM** **1 MOIS APRÈS LE MODULE 1**

« Maîtrise »

Compléter et maîtriser l'ALPÉ. Les participants ont mis en pratique les bases acquises au premier module. Cette expérience de terrain leur amène une vision plus large du déroulement d'un accompagnement. Ce module permet de revisiter les bases et d'élargir les connaissances.

MODULE 3 : **3 JOURS AU MINIMUM** **2 MOIS APRÈS LE MODULE 2**

« Transmettre l'Autonomie & Certification Professionnelle »

Valider la bonne pratique de l'ALPÉ. Les participants ont acquis une bonne expérience de l'accompagnement ALPÉ.

Ce module permet de valider la pratique professionnelle. C'est l'occasion de mettre en évidence certains glissements et d'approfondir les connaissances.

TRANSMETTRE L'AUTONOMIE : Ce module permet d'apprendre la pédagogie nécessaire pour permettre à la personne de se libérer par elle-même de ces perturbations émotionnelles et d'affiner sa capacité à les repérer. Cela autant en situation qu'en différé.

📞 06 33 83 80 43

✉ michelgaborit@gmail.com

🌐 www.methode-alpe.fr